



MINISTÈRE  
DE L'ACTION  
ET DES COMPTES  
PUBLICS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

MAIRIE DE

## DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS

PERTES DE RÉCOLTES CAUSÉES PAR SÉCHERESSE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2020

# AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du 08/12

À LA CELLE CONDE

Le 08/12/2020

Le Maire,



**NOTA** – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.